

MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE L'EXAMEN
PUBLIC **MONTRÉAL, PHYSIQUEMENT ACTIVE**



05/12/2012

Maison des Jeunes de Bordeaux-
Cartierville

12120, rue Grenet Montréal, Québec H4J 2P4

T: 514 333-5103

F: 514 33-4499

@ :info@mdjbc.org

Mémoire déposé dans le cadre de l'examen public *Montréal, physiquement active*

Dans le cadre de la consultation publique sur le thème *Montréal physiquement active*, menée par la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, la MDJBC salue cette démarche et est heureuse d'apporter sa contribution à la réflexion.

Maison des Jeunes de Bordeaux-Cartierville

Mise en contexte

Mission :

La Maison des jeunes est une ressource mise sur pied par les jeunes et les différents acteurs du quartier afin d'offrir aux adolescents un lieu de rencontre animé, accessible et disponible qui leur offre une écoute de leur vécu, un soutien éducationnel en complémentarité avec l'école et qui leur permet de se donner la possibilité d'expérimenter leur liberté.

Vision : Nous voulons contribuer au développement global du jeune par une intervention de qualité.

Services :

- Activités de loisirs
- Activités sportives
- Écoute active
- Prévention
- Intervention psychosociale
- Références

- Aide aux devoirs
- Aide à la réalisation de CV
- Postes internet
- Studio de musique
- Cantine
- 2 points de service (chalet de Mézy et J-2000)

Recommandations

Orientation 1¹

Une participation accrue

- Des interventions efficaces nécessitent les bons acteurs et les bons outils afin d'offrir le maximum d'occasions de bouger et d'en faire connaître les possibilités à la population, animer les lieux, les faire vivre, question que la population les découvre et se les approprie. Ces acteurs locaux doivent cependant pouvoir compter sur l'appui, le soutien, l'implication et l'engagement de la Ville et ses arrondissements en ce sens.
- Être à l'affût des nouvelles tendances, des outils, des nouvelles données et les diffuser aux arrondissements et partenaires locaux, offrir des séances d'information ou des ateliers de formation pour permettre cette mise à jour.
- Offrir un soutien financier soutenu aux acteurs locaux et organismes pour la réalisation d'activités, afin de porter une réflexion, d'être novateur, leur permettre de se renouveler et tenter de nouvelles choses, de nouvelles formules et sur de nouveaux horaires, en matière d'activités physiques dans l'arrondissement et ses quartiers.
- Promouvoir et favoriser l'accessibilité des infrastructures et des activités, tant au plan financier que géographique que physique (comme pour les personnes à mobilité réduite ou, plus précisément pour Bordeaux–Cartierville, faciliter le passage piétonnier au carrefour de l'Acadie/Henri–Bourassa), le tout, sachant que cela permettra de rejoindre un plus grand nombre de jeunes et de familles.
- Consolider et développer l'offre d'activités physiques, sportives et de plein air. Initier et promouvoir des événements permettant aux jeunes et familles d'approprier de nouvelles pratiques sportives et d'activités non-traditionnelles, en portant une attention particulière à la saison froide, afin que notamment les nouveaux arrivants s'approprient mieux l'hiver. Cela peut se concrétiser entre autres par la présence d'un(e) porte-parole du vivre/jouer dehors à Montréal.
- Élaborer ou maintenir et approfondir des programmes d'animation pour les familles et aussi pour les adolescent(e)s dans les parcs. À cet effet, initier des mécanismes de promotion de l'animation des parcs. Soutenir les programmes d'animation des parcs

¹ Montréal, physiquement active, document de consultation, p.27

issus de la communauté (plus précisément à Bordeaux–Cartierville, le projet Parcs animés à Marcellin–Wilson et Louisbourg).

- Consolider et développer des initiatives visant l'augmentation des connaissances des parents en termes d'activités physiques.
- Promouvoir l'implication et la participation des parents aux activités physiques.
- Adapter l'offre de service aux modes de vie des familles (dont la conciliation travail–famille) afin d'accroître la participation.
- Initier et soutenir diverses activités parents–enfants chez les 0–18 ans, particulièrement chez les 0–5 ans et les 6–12 ans.
- Initier une réflexion visant à développer des activités plus en lien avec les intérêts des jeunes filles (en utilisant notamment l'analyse différenciée par les sexes).
- Offrir un bon équilibre d'activités structurées et non–structurées/spontanées aux adolescent(e)s.
- Susciter un maillage plus efficace entre le sport et la culture en développant des activités pluridisciplinaires. Par exemple, initier des installations dans les parcs qui combinent marche et culture en créant des expositions permanentes ; accompagner de musique les parcours de marche et patinoires.

Orientation 2²

Des environnements urbains plus favorables

- Développer et restaurer dès les prochaines années le réseau de pistes et voies cyclables et s'assurer que les écoles, parcs et berges soient desservis par ces pistes cyclables. Plus particulièrement pour Bordeaux–Cartierville, restaurer la piste cyclable actuelle longeant le boulevard Gouin, implanter une piste/voie cyclable est–ouest au sud du quartier et d'autres traversant le quartier du nord au sud et se rendant aux principaux parcs.
- Veiller à l'aménagement de points d'accès à l'eau pour des activités non–motorisées sur les berges de la Rivière–des–Prairies.

² Montréal, physiquement active, document de consultation, p.28

- Aménager les parcs afin qu'on puisse y réaliser des activités 4 saisons, dont le ski de fond et la raquette. (Compte tenu que des programmes à Bordeaux–Cartierville existent déjà pour les animer comme le projet d'éducateur plein air, l'ARAC, Guepe, etc...).
- Revoir les équipements dans les parcs et y créer des aménagements stimulants pour les jeunes et les familles (patinoires extérieures, jeux d'eau, buttes pour glissade hivernale, parcours, structures, jeux, panneaux de suggestions d'activités). Consulter les familles sur les besoins, intérêts et réalités.
- Offrir des lieux de rassemblement et d'activités conviviaux dans les parcs, avec les services appropriés (toilettes, chalet 4 saisons, installations) et qui fournissent un abri des intempéries.
- Nos loisirs organisés se déroulent en grande partie dans les locaux des écoles, il serait intéressant de faire davantage de partenariats avec ces écoles pour l'acquisition de matériel ou favoriser l'aménagement sportif collectif.
- Sachant que l'utilisation du transport en commun favorise la marche à pied,³ investir massivement dans les transports en commun. Plus particulièrement pour Bordeaux–Cartierville, en augmentant la fréquence des passages des autobus 117, 164, 180.
- Sécuriser les trajets en direction des écoles, installer plus de supports à vélo et promouvoir le déplacement actif. A cet effet, continuer à veiller à l'expansion du système Bixi dans les quartiers non–desservis.

Orientation 3⁴

Une volonté d'agir ensemble

- Soutenir la concertation afin d'optimiser les efforts réalisés dans le but de créer de la continuité entre nos interventions relatives au mode de vie physiquement actif.
- Favoriser les échanges de services et l'utilisation conjointe des infrastructures ou équipements (exemple : échange de service au lieu de location entre les institutions telles que l'arrondissement et la CSDM).

³ « Les gens qui utilisent les transports publics – autobus, métro ou train de banlieue [...] marchent davantage que ceux qui utilisent uniquement l'automobile », souligne Ugo Lachapelle, professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'ESG UQAM : www.uqam.ca/entrevues/entrevue.php?id=1106

³ Montréal, physiquement active, document de consultation, p.29

- Privilégier l'approche locale, basée sur des priorités et besoins concertés, l'appuyer, la soutenir et agir en tant que facilitateur.
 - Que tous les arrondissements de la ville viennent à adopter, en collaboration avec ses partenaires, une politique en faveur des saines habitudes de vie, comme c'est le cas pour l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.
 - Prévoir qu'en 2017, Québec en Forme, un acteur majeur en termes de développement, de financement et de soutien d'activités relatives au mode de vie physiquement actif, se retirera, ce qui représente la disparition d'un financement à l'échelle montréalaise de l'ordre de 3,7 millions de dollars par année.
-